



Toulon, le 9 Décembre 2024

## Déclaration Liminaire de la CGT au CST du 9 Décembre 2024

Tous ensemble

Le 5 décembre plus d'un million de fonctionnaires et d'agents publics ont arrêté le travail. Plus de 200 000 ont manifesté, faisant indéniablement de cette journée une mobilisation marquante.

Parmi eux, les agents du Conseil départemental se sont fortement mobilisés, en grève et dans les manifestations : à Toulon et Draguignan.

Ils se sont mobilisés :

Pour dire STOP au « fonctionnariat bashing » ;

Pour dire OUI au service public de proximité

La CGT, hier comme demain, n'acceptera pas :

→ **la mise en place des 3 jours de carence et la baisse de rémunération dès le 4ème jour de maladie** avec 90% du traitement indiciaire au lieu de 100%.

Il est bon de le rappeler.

Si le nombre moyen de jours de maladie est légèrement supérieur à celui du privé cela s'explique par la pénibilité des métiers territoriaux avec leur surexposition aux contraintes physiques et aux risques professionnels, le vieillissement des effectifs, une féminisation importante (67,03% des agents ) , le manque de vision RH et d'anticipation des trajectoires professionnelles.

A métier similaire, ce nombre de jours est quasiment identique à celui du secteur privé. Ce n'est pas la CGT qui le dit mais Ayming AG2R La Mondiale qui est une assurance privée.

→ **la suppression de la Garantie Indiciaire du Pouvoir d'Achat (GIPA)** pour 2024 et 2025 visant à compenser la perte de rémunération due à l'évolution de l'inflation par rapport à l'évolution de la rémunération,

→ **le gel du point d'indice**, alors que d'ores et déjà, sans l'indemnité compensatrice, le niveau des salaires de départ en catégorie C est redevenu inférieur au SMIC.

Pour ces agents le traitement indiciaire brut est inférieur au montant du Smic de 1801,80 € brut.

Les fonctionnaires territoriaux ne sont pas des nantis. 80 % des agents territoriaux relèvent de la catégorie C.

**Les agents territoriaux en ont assez d'être caricaturés**, victimes d'un « fonctionnariat bashing » décomplexé, qui malheureusement, parfois, trouve appui chez des édiles locaux avec les gestions managériales mises en place.

**Et comme si cela ne suffisait pas, l'État envisageait une ponction à hauteur de 5 milliards d'euros sur les finances des collectivités locales. Cette purge aurait des conséquences néfastes sur le service public et pour les agents.**

Cela représente 100 000 postes en danger. Soit, curieusement, la diminution du nombre de fonctionnaires que demande la Cour des Comptes, sans tenir compte de la réalité des missions et des besoins !

**Pour le Conseil Départemental du Var**, à en lire les chiffres d'Intercommunalités de France, à eux seuls, les 25 millions d'euros qui seraient prélevés par l'État sur les recettes des collectivités locales varoises représentent la **suppression de plus de 500 postes d'agents publics** à temps plein.

**C'est un véritable plan social qui ne dit pas son nom. Un plan social que nous n'accepterons pas**

**Nous subissons déjà les effets de coupes budgétaires mises en œuvre** : gels de postes, suppression de postes, « extinction de postes » (dans vos éléments de langage), non remplacement de départs en retraite, épuisement professionnel, conditions de travail dégradées et sous-effectifs, manque d'attractivité pour les métiers de la Fonction Publique, recrutement de contractuels voire d'apprentis en substitution de fonctionnaires ...

Et pourtant l'administration ne met pas en œuvre les filets de sécurité qu'elle pourrait activer, ni n'alerte les élus décideurs. **Trop souvent le choix est fait de couper dans la masse salariale.**

Cela se traduirait par davantage de gel de postes, le non-remplacement des départs en retraite érigée en règle d'or, un épuisement professionnel accru, des conditions de travail encore plus dégradées et des sous-effectifs massifs.

Nous le disons haut et fort :

**En aucun cas les personnels indispensables à la bonne mise en œuvre des politiques publiques ne doivent servir de variables d'ajustement budgétaire.**

Ces mesures budgétaires menacent les services publics locaux. Nos concitoyens les plus fragiles seront les premiers à en faire les frais : cela va à l'encontre de la cohésion sociale et territoriale que nos concitoyens attendent.

**Les Départements sont essentiels à la cohésion des territoires** (réseau routier, collèges, politiques sociales de proximité, soutien aux communes, au tissu économique et social...). Ils sont pilotes de l'action sociale sur le territoire national avec de nombreuses compétences obligatoires à assumer (Action Sociale, PMI, protection de l'enfance, accompagnement et financement du RSA, de l'APA...) qui sont des enjeux cruciaux pour la population et la cohésion de la société.

**Depuis trop longtemps déjà, des compétences transférées n'ont pas été financées. L'Etat s'est déchargé de politiques essentielles pour la cohésion des territoires sans allouer les dotations correspondantes aux Départements** (allocations individuelles de solidarité, collèges, routes...)

Par ailleurs, l'autonomie fiscale des Départements a été purement et simplement supprimée.

Aujourd'hui et comme à l'occasion de chaque crise, l'effet-ciseau (plus de dépenses sociales et moins de ressources financières, droits de mutation à titre onéreux en particulier) produit un effet dévastateur.

Nous ne pouvons que partager le refus d'une nouvelle ponction de l'Etat sur les finances des départements qui était inscrite dans le cadre du PLF 2025 et qui pourrait être reprise par le nouveau gouvernement dans une prochaine loi de finances.

Cependant, nous considérons qu'il convient aujourd'hui d'aller plus loin que des protestations ... qui s'accompagnent d'une mise en œuvre dans les prévisions budgétaires.

**La CGT a des revendications. Elle considère que la qualité et l'efficacité sociale de nos services publics sont indissociables de l'existence du statut des fonctionnaires.**

Nous demandons :

- le retrait des jours de carence et de la baisse de rémunérations
- la revalorisation du point d'indice, des grilles indiciaires et un droit au déroulement de carrière
- l'amélioration des conditions de travail par le recrutement des personnels nécessaires pour répondre aux besoins des populations de plus en plus importants et complexes.
- des financements aux collectivités territoriales à la hauteur des besoins.
- l'abrogation de la réforme des retraites
- l'ouverture de négociations sur le temps de travail et les 1607 heures.

Ces revendications nous les porterons du niveau national au local.

